



Intervention CGT – RASSEMBLEMENT VEHICULE DU FUTUR MULHOUSE

6/12/2022 – Damien PAGNONCELLI

Chers Camarades,

Nous sommes rassemblés ici ensemble à dimension interrégionale pour exiger notre dû et imposer d'autres choix ! Nous faisons le constat qu'il y a urgence à inverser la vapeur et d'exiger ensemble une autre politique industrielle notamment dans l'automobile mais également une réponse aux besoins des travailleurs au niveau démocratique, social et environnemental.

La CGT mène campagne depuis plusieurs années pour une reconquête industrielle, car on ne peut envisager avoir une économie forte et stable sans industrie et sans services publics. La filière automobile est une illustration d'où conduisent les choix financiers dans l'intérêts des plus grosses fortunes et des actionnaires au détriment de celles et ceux qui produisent la richesse.

La question de la place structurante de la filière automobile ne se pose également pas en bourgogne pas en Bourgogne Franche Comté non plus. Nous souscrivons et nous dressons le même constat que dans le grand est.

Sur la seule filière automobile en BFC, notre région a perdu 32 % de ses emplois soit 9 000 emplois entre 2008 et 2019. La filière automobile en Bourgogne-Franche-Comté emploie 44 700 salariés hors intérim dans près de 400 établissements. Elle représente 4,9 % de l'emploi salarié régional. Le Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté (PMNFC) concentre près de 16% de l'emploi industriel régional-

Si nous sommes rassemblé-e-s c'est aussi pour dénoncer le captage des fonds financiers publics, notre argent, sans qu'il ne soit tourner vers un développement humain écologique et durable. Les pôles n'ont qu'un objectif capter des fonds publics ce sont des coquilles vides.

Le montant des aides aux entreprises est le 1er poste de dépenses publiques soit 150 mds par an, sans contrepartie. Tout cela au nom de l'emploi, de l'investissement, de la relocalisation. La réflexion doit s'étendre au-delà des seuls constructeurs mais bien sur l'ensemble des sous-traitants de la filière .

Face à cette exigence de contrôle en BFC les organisations syndicales, CGT en tête ont formulé des propositions qui précisaient des objectifs, des critères et une évaluation des aides publiques qui ont été déclinés dans une charte d'engagement signée le 9 mars 2022. Les entreprises bénéficiaires d'aides du Conseil régional doivent s'engager sur deux des cinq thèmes suivants :

Soutien à l'économie régionale, emploi et compétences, inclusion et solidarité, transition énergétique et écologique, condition et organisation du travail(obligatoire)

Les organisations syndicales ont obtenu deux niveaux d'intervention :

- Dans l'entreprise : le CSE doit donner un avis motivé sur l'engagement des aides du Conseil régional dans le cas où la demande d'aides publiques est supérieure à 50 000€
- Sur le plan régional, la mise en place d'une commission de suivi composée des signataires de la charte.

Résultats : les élus des CSE ne s'emparent pas suffisamment de cette possibilité et la région subit les freins du MEDEF. C'est à nous avec les travailleurs d'imposer l'application par le travail syndical.

Pour la CGT, l'utilisation des aides doit non seulement être évaluée, mais conditionnée et contrôlée. C'est une exigence démocratique !

Le rôle de la puissance publique est de s'assurer que les aides versées le soient à bon escient comme elle le fait avec les assurés sociaux à qui elle demande de justifier chaque euro perçu ! Pourtant, les enjeux sociaux et environnementaux, étroitement imbriqués, nous imposent de produire et de consommer autrement.

C'est un nouveau modèle industriel qui se développe, totalement imbriqué avec les services avec l'apport des technologies du numérique. L'humain doit y occuper une place centrale, sur les choix d'orientations stratégiques et en permettant une élévation des qualifications pour toutes et tous, grâce à la prise en compte des compétences et savoir-faire ainsi qu'une priorité donnée à la formation initiale et continue.

Cela pose la question et la responsabilité sociale et sociétale des entreprises donneuses d'ordre vis-à-vis des sous-traitants et des salariés, afin de replacer le travail humain et la réponse aux besoins au centre de la production, en anticipant les mutations technologiques des usines du futures avec la mise en place la formation professionnelle tout au long de la vie pour assurer une vraie sécurité sociale professionnelle à tous les salariés.

À titre d'exemples :

- Dacia, Clio, 208... Aucune des trois voitures les plus vendues en France ne sont produites sur le territoire.
- Dans cette logique, la Dacia Spring va être produite en Chine, la Twingo électrique en Slovaquie et cinq modèles de véhicules hybrides en Espagne pour ensuite être réimportés en France pour une partie d'entre-elles

Le coût social, économique et environnemental est exorbitant.

Il n'y a pas de fatalité à cette désindustrialisation dès lors que les licenciements et fermetures d'entreprises comme les fonderies, ne sont pas dues à un manque de travail, mais à des choix délibérés de délocalisations pour augmenter les marges financières et les profits. Stellantis annonce 6 Milliards d'€ de bénéfices pour le premier semestre 2021.

La reconquête industrielle passe par une industrie libérée de la finance, du capitalisme.

Pour enrayer la casse industrielle et développer la filière automobile, la CGT a des propositions réalistes que nous devons faire connaître :

1. Imposons une stratégie industrielle pour la filière automobile.
 - L'urgence est d'arrêter l'hémorragie des fermetures de sites et les suppressions d'emploi, qui entraînent pertes de la maîtrise technologique et des savoir-faire.
 - Une stratégie de rééquilibrage de volumes de fabrication à travers le Monde en relocalisant des productions en France dans le cadre d'une logique de politique environnementale.
 - Etablir des contrats pluri annualisés engageant la responsabilité sociale des entreprises donneuses d'ordre pour garantir aux sous-traitants les prix, les marchés et une participation financière à l'innovation et à la formation des salariés.
 - Contrôle et évaluation des aides publiques versées aux entreprises. Ces aides doivent être conditionnées à l'emploi, à l'investissement avec obligation de remboursement en cas de non-respect.

2. Ne pas opposer les différentes technologies de motorisations.

➤ Le tout électrique n'est pas LA solution, les moteurs thermiques et les moteurs électriques sont complémentaires en utilisant des biocarburants pour moteurs thermiques.

Tout en sachant que l'électrification du parc menacerait 52 000 emplois d'ici à 2030.

➤ Un petit véhicule électrique populaire, accessible à tous et produit en France.

➤ **L'industrie automobile doit créer une filière batterie en France notamment en grand est et BFC intégrant le recyclage.**

3. Exiger autre redistribution des richesses :

✓ Augmentations générales des salaires avec un SMIC à 2000 €

✓ Une Sécurité Sociale Professionnelle pour assurer emploi, salaire et formation tout au long de sa vie professionnelle.

✓ La réduction du temps de travail à 32h pour travailler tous et mieux et créer des emplois.

✓ L'embauche des salariés précaires en CDI

✓ 1 départ = 1 embauche.

✓ La création de comité interentreprises pour réunir les représentants des salariés du donneur d'ordres et de ses sous-traitants.